

Expert technique « Offre de soins dans les pays en développement et émergents »

Expertise France – Département Santé – Pôle d'Appui technique et transversal

Date de publication : décembre 2021

Le Département Santé d'Expertise France recherche un expert technique compétent dans le domaine du management et gestion de l'offre de soins (primaires et spécialisés, hospitaliers et hors-établissements), notamment dans les pays en développement et émergents, pour contribuer à temps plein aux activités du Pôle d'Appui technique et transversal.

CDD de 24 mois

Temps plein

Rémunération : en fonction du niveau de formation et expérience

Localisation : Siège d'Expertise France – 40, bd de Port Royal, 75005 PARIS

Description de la mission :

Le Département Santé d'Expertise France conçoit et met en œuvre des projets d'assistance technique ou de coopération sanitaire auprès de pays partenaires, essentiellement pays en développement et émergents, pour renforcer durablement les systèmes de santé dans le monde, dans une logique de dialogue et d'intérêt mutuel.

Au sein du Département Santé, le Pôle d'Appui technique et transversal (PATT) est une équipe pluridisciplinaire de 7 agents qui assure, sous la responsabilité d'1 responsable de pôle, une triple mission :

- 1) L'unité technique, constituée de 3 experts thématiques, contribue à **renforcer la qualité technique et la pertinence des activités** du département ;
- 2) L'unité méthodologique, constituée d'1 chargée de suivi-évaluation, contribue à **améliorer la logique d'intervention et l'impact des activités** du département ;
- 3) L'unité institutionnelle, constituée de 2 chargées de projet, **facilite les liens du département avec ses partenaires institutionnels**, notamment avec les ministères compétents dans le cadre des activités de la commande publique.

Au sein de l'unité technique du PATT, l'expert technique a pour mission, dans son domaine d'expertise spécifique, de :

- **Aider à la décision/conseiller l'élaboration et la réalisation de projets:**

En lien avec les coordinateurs de projets, l'expert technique intervient à chaque étape du projet (développement, mise en œuvre, suivi-évaluation, valorisation/capitalisation) et contribue à : la compréhension/le diagnostic des besoins techniques de coopération des partenaires ; la conception du projet dans sa dimension technique (notamment des livrables) et la rédaction de ses termes de référence ; la sélection d'experts externes intervenant dans la mise en œuvre du projet ; l'appui/le conseil technique auprès des chefs de projet en charge du suivi du projet ; la définition des termes de l'évaluation du projet, en lien avec les évaluateurs. Pour ce faire, l'expert est susceptible de participer à des missions sur le terrain.

- **Mobiliser et animer un réseau d'experts thématique :**

Afin d'améliorer la réactivité et la capacité de réponse du département aux besoins de coopération de ses partenaires internationaux, l'expert technique a pour mission de constituer et faire vivre un vivier d'experts externes compétents dans son domaine d'expertise.

En particulier, l'expert contribuera à identifier certaines sous-thématiques prioritaires d'intervention pour mobiliser toujours plus finement l'expertise française et internationale idoine issue du secteur public (ministères, établissements publics, autorités de régulation centrales ou déconcentrées, collectivités territoriales, etc.) et de la société civile (secteur privé, sociétés savantes, milieux associatif et universitaires, etc.). Il contribuera à la mise en place d'activités de fidélisation et de valorisation de ce réseau d'experts externes.

- **Assurer une veille prospective et stratégique des perspectives de coopération :**

Afin d'aiguiller la direction du département dans ses choix d'intervention et perspectives stratégiques de coopération (thématiques et géographiques), et en vue de renforcer notamment le dialogue technique avec les bailleurs, l'expert assure de façon continue une veille active, prospective et critique des activités des principaux acteurs de son écosystème et des éventuelles opportunités de coopération.

- **Représenter l'agence, valoriser et capitaliser les travaux du département :**

En lien avec les responsables de la communication, l'expert pourra participer à la valorisation interne et externe des projets du département dans la limite de son champ d'expertise. Il contribuera à la démarche de capitalisation dans sa dimension technique, en appuyant l'identification ou l'explicitation des acquis de l'expérience projet et favoriser ainsi leur prise en compte par les équipes ou la diffusion des savoir-faire et enseignements tirés.

- **Constituer le point focal du département sur son domaine d'expertise :**

L'expert pourra être amené à instruire ou contribuer à la réponse à toute demande interne ou externe relevant de son champ d'expertise.

Périmètre d'expertise :

De façon spécifique, l'expert technique « Offre de soins dans les pays en développement et émergents » pourra couvrir le périmètre d'expertise thématique suivant :

- Organisation des soins hospitaliers : organisation et gestion des structures de soins, management hospitalier, régulation médicale des urgences, ingénierie hospitalière, équipements médicaux et non médicaux, systèmes d'informations, tarification
- Renforcement des soins de santé primaires : organisation et régulation de l'accès aux soins de premier recours, gestion communautaire, structuration des parcours de soins des patients, paniers de soins essentiels
- Qualité et sécurité des soins de santé : management de la qualité des soins, pertinence des soins, lutte contre les infections nosocomiales
- Intégration des secteurs de la santé et du médico-social : prise en charge des personnes âgées dépendantes
- Télé médecine

L'expert disposera d'une solide maîtrise de ces sujets dans le contexte du système de santé français, ainsi qu'une bonne compréhension de ces enjeux dans les pays en développement et émergents.

L'expert pourra être amené à travailler sur des thématiques transversales en lien avec les autres experts de l'unité expertise du pôle, en particulier l'expert Ressources humaines en santé et l'expert Accès aux produits de santé, ainsi que l'expert en Biologie médicale/laboratoires.

Profil souhaité :

Formation

- Titulaire d'un diplôme d'Etat de docteur en médecine ou en pharmacie, titulaire d'un master de santé publique ou équivalent, directeur/directrice d'hôpital ou d'établissement médico-social
- Connaissances ou expérience spécifiques en santé mondiale, notamment dans les pays en développement
- Familiarité avec l'ingénierie/la conception de projets

Niveau d'expérience

- Expertise reconnue dans son domaine d'expertise, au moins 6-8 ans d'expérience professionnelle, dont a minima une expérience dans un pays en développement ou émergent
- Solide expérience du travail en équipe dans un environnement multiculturel et maîtrise du mode projet
- Expérience de coordination, d'animation de réseaux d'acteurs
- Bonne connaissance des politiques de santé et du paysage institutionnel en France et à l'international, notamment régional africain
- Solides repères éthiques et diplomatiques

Langues, compétences et aptitudes spécifiques

- Maîtrise impérative du français et de l'anglais (écrit, parlé); la maîtrise d'une autre langue serait un avantage
- Maîtrise des outils informatiques (office word, excel, powerpoint)
- Déplacements à l'étranger, notamment dans des pays dits sensibles
- Horaires de travail parfois atypiques, en fonction des réunions internationales
- Capacités d'adaptation à des conditions de travail exigeantes dans un environnement multiculturel et multi-acteurs, pour la plupart de haut niveau

Description du contexte :

- **L'Agence Expertise France**

Agence publique, [Expertise France](#) est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, qui rejoindra prochainement le groupe [Agence française de développement \(groupe AFD\)](#). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des

domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

Pour ce faire, l'agence mobilise plusieurs des experts issus du secteur public (ministères, établissements publics, administrations centrales ou déconcentrées, collectivités territoriales...), mais aussi du secteur privé, du milieu associatif ou de la recherche. Cette expertise sectorielle s'inscrit en complément des équipes permanentes, qui assurent le déploiement et le suivi de chaque projet, depuis le siège à Paris et sur place. Au total, Expertise France regroupe 650 collaborateurs et experts mobilisés sur le terrain.

- **Le Département Santé d'Expertise France (DEPSAN)**

Deuxième de l'agence par son volume d'activité, le département Santé est en charge de conduire les activités d'Expertise France dans le domaine de la santé. En réponse aux besoins de ses partenaires internationaux, son action s'inscrit dans le cadre de la [Stratégie de la France en Santé mondiale 2017- 2021](#) et de l'agenda 2030, notamment l'atteinte de [l'objectif de développement durable relatif à la santé](#).

Ses domaines d'intervention sont variés : promotion de la couverture santé universelle, sécurité sanitaire internationale, renforcement des systèmes de santé (lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, accès aux soins de santé, régulation des produits de santé, gestion des ressources humaines en santé, etc.). Son action concerne toutes les régions du monde, essentiellement l'Afrique, mais aussi le Moyen-Orient, l'Asie, l'Amérique latine, et l'Europe.

Doté de près de 150 collaborateurs au siège et sur le terrain, le département Santé comprend :

- **Le pôle pandémies qui gère l'Initiative**, financée par 9% de la contribution financière de la France au Fonds mondial de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme sur le triennum 2020-2022. Elle apporte une assistance technique et un appui à des projets catalytiques dans les pays récipiendaires du Fonds mondial, pour améliorer l'efficacité de ses subventions et renforcer l'impact sanitaire des programmes financés.
- **Deux pôles géographiques opérationnels** (respectivement *le Pôle Afrique du Nord/Golfe de Guinée/Afrique de l'Est/Moyen-Orient/Europe (AGA)* ; et *le Pôle Grand Sahel/Afrique centrale/Orient/Trois Océans/Amérique latine (GAO)*), qui développent, mettent en œuvre, suivent et évaluent des projets de coopération sanitaire dans les pays partenaires, en lien avec différents bailleurs de fonds (notamment les ministères français chargés de la Santé et des Affaires étrangères, l'Agence française de Développement, l'Union européenne, etc.).
- **Un pôle d'Appui Technique et Transversal**, qui contribue à l'amélioration de la qualité et de la performance des activités du département, notamment en mobilisant l'expertise technique idoine, en aidant la mise en place d'un cadre méthodologique, et en facilitant les relations avec les parties prenantes aux projets (bailleurs, organisations internationales, institutions sanitaires, société civile, etc.). Il concourt également à la valorisation et à la capitalisation des actions du département.